



Fédération des Médecins de France

60, rue Laugier 75017 PARIS – Tél. : 01 47 63 40 52 – Fax : 01 47 64 93 41
Email: fmf.nat@wanadoo.fr – Site web: www.fmfpro.com

COMMUNIQUÉ du 22/11/2010

« Un médecin ça se respecterait... »

Des médecins reçoivent de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés les documents nécessaires à une enquête visant à décrire le contenu des consultations réalisées en médecine de ville, et de nombreux médecins nous interpellent à ce sujet.

Il est précisé que ces documents ont été validés par les représentants de la profession siégeant à la Commission de Hiérarchisation des Actes et Prestations (CHAP)

La FMF qui a proposé une CCAM clinique non retenue, a participé au cours de plusieurs réunions à l'élaboration de ce questionnaire, à la mise en œuvre d'une méthodologie et a donné son aval.

L'IFOP réalise cette enquête et bien évidemment est rémunéré pour cela.

La FMF a demandé d'emblée **une rémunération des médecins** pour ce travail long et fastidieux, et la CSMF s'y est opposée.

La FMF regrette de ne pas avoir reçu le soutien syndical nécessaire.

La FMF ne se fait aucune illusion quant à la suite qui sera donnée par les médecins tirés au sort et non rémunérés pour remplir ce questionnaire, attitude prévisible de rejet, qu'elle partage.

Vous avez dit : un médecin ça se respecte !!!